

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

LE PRÉSENT FORMULAIRE A ÉTÉ ÉLABORÉ DANS LE BUT D'OFFRIR UNE AIDE AUX REQUÉRANTS COMME AUX ACCOMPAGNATEURS DE PROJETS COMPÉTENTS EN MATIÈRE DE SUBVENTION AU SEIN DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE (OFEN) POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE SUISSEENERGIE.

La Confédération encourage les tâches de tiers qui ont une importance pour la population par le biais d'une aide financière, lorsque celles-ci n'auraient pas véritablement de chances de se concrétiser sans soutien fédéral. Aux termes de la loi sur les subventions, des aides financières peuvent être octroyées lorsque les points suivants en particulier sont satisfaits:

- la tâche en question répond à l'intérêt de la Confédération;
- la tâche privée ou cantonale ne pourrait pas ou pas suffisamment être accomplie sans le soutien de la Confédération;
- les autres possibilités de financement sont insuffisantes;
- il n'existe pas de mesures mieux appropriées.

La base légale est formée par les art. 47 et 48 de la loi fédérale du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne; RS 730.0) et les art 52 et 53 de l'ordonnance fédérale du 1er novembre 2017 sur l'énergie (OEn; RS 730.01).

Le formulaire de demande de subvention contient les exigences minimales requises pour une demande de subvention. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) se réserve toutefois le droit, le cas échéant, d'exiger des documents supplémentaires. Le partenaire contractuel peut aussi fournir des documents supplémentaires de son propre chef.

ADRESSE DU REQUÉRANT

Organisation	Téléphone
Rue	Site Internet
NPA/Localité	Interlocuteur
Courriel	Responsable pour le projet global

AUTRES PARTENAIRES DE PROJET DU REQUÉRANT

Partenaire 1
Partenaire 2
Partenaire 3

DATE DU DÉPÔT DE LA DEMANDE



suisse énergie
Notre engagement : notre futur.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

NOM DU PROJET DE SUBVENTION

Désignation brève et explicite du projet de subvention.

SITUATION INITIALE

Brève description de l'utilité et du but du projet de subvention.

OBJECTIFS

Objectifs spécifiques du projet de subvention, mesurables et assortis d'une échéance.

Objectif n° 1 :

Objectif n° 2 :

Objectif n° 3 :

DESCRIPTION ET PROCÉDURE

Description du projet de subvention et des étapes d'action prévues.



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

ENGAGEMENT DE COLLABORATEURS, FONCTION, TARIF HORAIRE

Prénom, nom du collaborateur	Fonction	Tarif horaire*	Signature du contrat
			<input type="checkbox"/>

* Les prestations propres peuvent être imputées soit en fonction du temps investi, en indiquant le tarif horaire par échelon de fonction, soit sur une base forfaitaire.

DURÉE DU CONTRAT

Lancement prévu du projet de subvention

Clôture prévue du projet de subvention

GROUPE(S) CIBLE(S)

Indication de la branche, des professions ou des organisations à qui l'on s'adresse.

COUVERTURE RÉGIONALE

- Suisse allemande
- Suisse romande
- Suisse italienne

PRESTATIONS

Description du contenu des prestations qui seront fournies dans le cadre du projet de subvention.



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

MESURE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS / DES EFFETS

Description de la mesure de l'atteinte des objectifs (par objectif) du projet de subvention.

FINANCEMENT DU PROJET

Financement	Total				
Subvention demandée à SuisseEnergie					
Autres aides fédérales*					
Contribution cantons et communes*					
Contribution hautes écoles*					
Contribution entreprises*					
Contribution associations*					
Recettes*					
Prestations financières propres*					
Prestations propres non rémunérées*					
Prestations de tiers non rémunérées*					
Solde non couvert					
**Total coûts de projet					

**Lors de la conclusion d'un contrat, toutes les prestations doivent être indiquées au montant convenu, autrement la contribution de SuisseEnergie est réduite, voire exigée en retour.*

***Seules sont imputables à titre des coûts de projet les dépenses effectives et absolument nécessaires à l'exécution efficace de celui-ci (cf. art. 53, al. 3, LEne). À titre de coûts de projet imputables sont également prises en compte les dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet.*

JUSTIFICATION DE L'ABSENCE DE VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

Explication pourquoi un soutien financier s'avère nécessaire.



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

DÉLIMITATION DU PROJET

Quels contenus et objectifs du projet sont-ils pris en compte dans le calcul du total des coûts de projet*, lesquels se situent en-dehors du cadre du projet?

** Seules sont imputables à titre de coûts de projet les dépenses effectives et absolument nécessaires à l'exécution efficace de celui-ci (cf. art. 53, al. 3, LEne). À titre de coûts de projet imputables sont également prises en compte les dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet.*

PLAN DE PAIEMENT

Données des étapes / paquets de travaux et des versements correspondants.

Date	Description	Montant

ENCOURAGEMENT / SUBVENTIONNEMENT

L'institution requérante obtient-elle un soutien financier fédéral en-dehors de ce projet?

Quels autres projets sont-ils actuellement en cours entre le requérant et l'Office fédéral de l'énergie?